

Le 17 février 2022

## COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET PNR MONTAGNE BASQUE du 02 Février 2022 à Saint-Jean-Le-Vieux

### Membres du Comité de Pilotage présents :

- **M. Jean-Baptiste LABORDE**, Conseiller délégué à la Montagne (CAPB) et Président du Comité de pilotage
- **M. Andde ST MARIE**, Conseiller régional sur la montagne, le pastoralisme et le patrimoine naturel (Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine),
- **M. Jacques BARREIX**, Syndic de la Commission Syndicale du Pays de Soule
- **M. Pepela MIRANDE** Conseiller départemental à la montagne (CD64),
- **M. Laurent INCHAUSPE**, élu représentant du Pôle Garazi Baigorri (CAPB)
- **M. Michel OCAFRAIN**, élu représentant du Pôle Garazi Baigorri (CAPB)
- **M. Hervé DAMESTOY**, élu représentant du Pôle Hasparren (CAPB)
- **M. Martin ARHANCET**, élu représentant du Pôle Soule-Xiberoa (CAPB)
- **M. Patrick ETCHEGARAY**, élu représentant du Pôle Iholdy-Oztibarre (CAPB)
- **M. Michel BIDART**, élu Commission Syndicale de la vallée de Baigorri
- **M. Beñat INCHAUSPE**, élu Commission Syndicale de la vallée de Baigorri
- **M. Alain OCAFRAIN**, élu Commission Syndicale de la vallée de Baigorri
- **M. Henry INCHAUSPE**, élu Commission Syndicale du Pays de Cize
- **M. Pascal GUECAIMBURU**, élu Commission Syndicale du Pays de Cize
- **M. Dominique POYDESSUS**, élu Commission Syndicale de la vallée d'Oztibarre
- **M. Michel UHART**, élu Commission Syndicale de la vallée d'Oztibarre
- **M. Jean Christophe ARRAYET**, élu Commission Syndicale du Pays de Soule
- **M. Benoit TAUZIN**, élu Commission Syndicale du Pays de Soule
- **M. Xabi ELGART**, élu SCoT Pays Basque Seignanx
- **M. Jean-Michel ANCHORDOQUY**, Fédération des AFP GP
- **Mme Françoise PITRAU**, Fédération des AFP GP
- **M. Alain DUBOIS**, Fédération des AFP GP
- **M. Xemartin AUCHOBERRY**, Fédération des AFP GP
- **Mme Cécile CROUSPEYRE**, représentante du Conseil de Développement du Pays basque

### Techniciens :

- **M. Nicolas DOLIDON**, Chef du service transition écologique et territoires (CRNA),
- **M. Jean-Louis JAURREGUIBERRY**, Chargée de mission Pastoralisme et montagne (CRNA)
- **M. Pierre-Emmanuel JASNOT**, Chargé de mission SCoT Pays Basque Seignanx,
- **M. David TOURREUIL**, Directeur de la Commission Syndicale du Pays de Cize,

- **Mme Kattin TEILLERIE**, Gestionnaire administrative et financière du Service Montagne (CAPB),
- **Mme Natacha COURDURIE**, Chargée de mission multiusage et N2000 (CAPB),
- **Mme Emmanuelle YOHANA**, Animatrice LEADER (CAPB),
- **M. Alexis POULALION**, Chargé de mission multiusage et animateur LEADER (CAPB),
- **M. François ESNAULT**, Technicien en charge de la politique des Espaces Naturels Sensibles et de la biodiversité (CD64)
- **M. Thomas BUNEL**, Chargé de mission (Commissariat de massif des Pyrénées - ANCT).

#### Excusés :

- **M. Bruno CARRERE**, Vice-président à la Stratégie d'aménagement Durable du Territoire - Planification urbaine, patrimoniale et publicitaire (CAPB)
- **M. Daniel OLCOMENDI**, Vice-président au tourisme durable et l'accessibilité universelle du territoire (CAPB),
- **Mme Solange DEMARCQ EGUIGUREN**, Conseillère déléguée à la Protection et mise en valeur de l'environnement et des espaces naturels - Préservation de la biodiversité - Prévention des risques majeurs (CAPB),
- **M. Joseba ERREMUNDEGUY**, Conseiller Délégué aux Coopérations transfrontalières, européennes et internationales (CAPB),
- **Mme Hân VO**, Directrice Partenariats et financements (CAPB),
- **Mme Xabina ITURBURUA**, Cheffe du service Montagne (CAPB),
- **Les Services de l'Etat**,
- **Mme Joëlle TISLE**, Cheffe de service Environnement (DDTM, pour cause COVID)
- **M. Philippe ARRETZ**, Directeur du Conseil de développement du Pays Basque,
- **M. Daniel MOULIA**, Responsable de la délégation de Bayonne (CD64),
- **Mme Nathalie ELBE**, Mission Plan Montagne (CD64),
- **Mme Rose-Marie ESCLARMONDE**, Mission Plan Montagne (CD64),
- **M. Xabi GARAT**, élu Commission Syndicale de la vallée d'Oztibarre,
- **M. Marc BERARD**, Président du SCoT Pays Basque Seignanx,
- **Mme Coralie ARTANO**, chargée de mission (EHMEB).

#### Invitée : Mme Marie-Ange THEBAUD

#### Vos interlocuteurs techniques :

- **Mme Geneviève BEHOTEGUY**, Chargée de mission PNR Montagne Basque (CAPB)
- **Mme Nathalie JAURY**, Chargée de mission (EHMEB)
- **M. Xavier STEFFAN**, Chargé de mission (CRNA)

## ORDRE DU JOUR

---

- Propos introductifs
- Rappel de la démarche et étapes de classement
- Où en sommes-nous ?
  - Bilan des actions 2021
  - Feuille de route 2022
- Budget prévisionnel 2022
- Questions diverses

Le support de présentation du 02/02/2022 est joint à ce compte-rendu.

## **PROPOS INTRODUCTIFS**

---

Par Jacques BARREIX (Syndic de la Commission Syndicale du Pays de Soule), Battit LABORDE (Conseiller communautaire délégué à la montagne), Andde SAINTE MARIE (Conseiller Régional délégué à la montagne, au pastoralisme et au patrimoine naturel).

Jacques BARREIX remercie les membres de s'être mobilisés pour ce Comité de pilotage. Avec un contexte sanitaire toujours difficile, la mise en œuvre des actions prévues en 2021 aura été compliquée. C'est également pour cela que ce Comité de pilotage est hybride (présentiel et distanciel). Avec l'arrivée en Septembre 2021 de Geneviève Behoteguy, l'équipe projet du PNR Montagne Basque se renforce.

Il est important de rappeler qu'un PNR est un outil pour et par le territoire qui sera construit collectivement. En effet, la Charte sera la carte d'identité du projet de PNR Montagne Basque, comme le précise Andde SAINTE MARIE, et sera élaborée de façon participative et consultative avec tous les acteurs du territoire.

L'objectif de ce Comité de Pilotage est de valider la feuille de route 2022 de la création du PNR et ses modalités de mise en œuvre.

## **DEMARCHE ET ETAPES DE CLASSEMENT**

---

La démarche de classement d'un PNR suit une procédure administrative composée de différentes étapes. Le départ de cette procédure est l'avis d'opportunité favorable de la Préfète de Région obtenu en septembre 2019 à la suite de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'un Parc Naturel Régional Montagne Basque. Nous en sommes actuellement à l'étape d'après, l'élaboration de la Charte fixée sur 2 ans (fin 2022 à fin 2024). Tous les acteurs du territoire (associations, collectivités, socioprofessionnels, habitants) seront conviés à participer à l'élaboration de cette Charte. En se fixant un calendrier prévisionnel, le décret de classement pourrait être obtenu sur le premier trimestre 2027.

### **Interventions/discussions :**

**Andde SAINTE MARIE.** Il appuie sur le fait que c'est un calendrier prévisionnel et théorique. Bien souvent, la procédure de classement peut prendre plus temps.

## **OÙ EN SOMMES-NOUS ?**

---

La feuille de route 2021 est reconduite sur 2022. Elle s'articule autour de cinq champs d'actions :

- informer et communiquer,
- élaborer la Charte,
- créer le syndicat mixte de préfiguration,
- créer le conseil scientifique,
- animer la démarche Multiusage.

Aujourd'hui, la démarche Multiusage ne sera pas présentée, mais Nathalie JAURY, Alexis POULALION et Natacha COURDURIE se tiennent à votre disposition pour toute question.

Pour chaque champ d'action, le bilan des actions 2021 est présenté ainsi que les actions proposées pour 2022.

- Informer et communiquer

En 2021, des réunions d'informations se sont déroulées dans les pôles territoriaux de la CAPB et lors des plénières des Commissions Syndicales. L'objectif était de partager des informations générales sur les PNR, leur mission, la plus-value pour la Montagne Basque, etc.

Le projet PNR Montagne Basque se dote de son propre logo. C'est un premier outil de communication qui permet d'identifier le projet auprès des acteurs locaux sous une même identité visuelle. Ce logo peut être utilisé dès lors que l'étude d'opportunité et de faisabilité a reçu un avis favorable de la Préfète de Région. Tel est le cas pour le projet de PNR Montagne Basque depuis septembre 2019.



Des actions de coopérations se sont déroulées entre le PNR Montagne Basque et deux PNRs alpins (Chartreuse et Massif des Bauges) autour du multiusage. En octobre 2021, une délégation de ces PNRs alpins est venue sur le territoire de la Montagne Basque pour échanger sur la cohabitation des activités en montagne. Au printemps 2022, une délégation de la Montagne Basque se déplacera probablement en territoire alpin pour poursuivre les partages d'expérience.

Au printemps 2022, des nouvelles réunions d'informations se dérouleront par groupement de communes. 11 sous-secteurs ont été identifiés. Tous les conseillers municipaux des 111 communes du périmètre d'étude y seront conviés. L'objectif de ces réunions vise à comprendre et rentrer plus en profondeur sur l'outil PNR et ce que cela engendre pour une commune.

En parallèle, d'autres démarches projets d'aménagement du territoire sont également en cours d'élaboration : le SCoT et trois PLUi (Amikuze, Soule et Sud Basse Navarre) sur le périmètre du projet PNR. Ainsi, pour comprendre la complémentarité et l'articulation entre ces trois démarches (PNR, SCoT et PLUi), une réunion par territoire (Amikuze, Soule et Sud basse Navarre) se tiendra, et à nouveau tous les élus municipaux seront invités. Les dates retenues sont :

- Le samedi 12 février à Ordiarp à 9h30 (secteur Soule),
- Le samedi 26 février à St-Palais à 9h30 (secteur Amikuze),
- Et le vendredi 4 mars à Saint-Jean-Pied-de-Port à 20h30 (secteur Sud Basse Navarre).

#### **Interventions/discussions :**

**Alain Dubois.** Lors de l'élaboration des PLUi, il est important d'avoir une vigilance sur la classification des terres (Zone Naturelle, Zone Agricole). Il faut pouvoir maintenir l'agriculture que l'on souhaite dans notre territoire.

Très prochainement, un site internet PNR Montagne sera mise en ligne. Il synthétisera toutes les informations sur la démarche de projet PNR Montagne Basque.

En complément, les 111 communes du périmètre et les partenaires se verront distribuer un calendrier chevalet 2022 synthétisant les informations en lien avec un PNR. Ce calendrier chevalet se veut être un outil consultatif pour tous.

Enfin, un marché public sera lancé pour solliciter l'accompagnement d'un prestataire extérieur pour construire une stratégie de communication spécifique à la démarche PNR Montagne Basque. L'objectif visé de la prestation est de faire connaître la démarche, pour que les acteurs du territoire puissent la comprendre plus facilement et se l'approprier, pour finalement participer activement à l'élaboration de la Charte.

- Elaborer la Charte

Dans l'avis d'opportunité, la Préfète de Région demande des compléments de diagnostic sur certaines thématiques.

En 2021, des études ont été lancées pour venir abonder le diagnostic.

Tout d'abord, la CAPB et EHMEB ont répondu conjointement à l'appel à projet Plan Avenir Montagnes volet Ingénierie. L'objectif de cette candidature vise, en étroite articulation avec la stratégie de tourisme en construction de la CAPB, à structurer un tourisme authentique quatre saisons autour d'une offre durable et qualitative en Montagne Basque. Les lauréats seront annoncés courant la seconde quinzaine du mois de février 2022.

#### **Interventions/discussions :**

**Thomas BUNEL.** Concernant le Plan Avenir Montagnes volet Ingénierie, il y a plus de candidats que de lauréats possibles. L'annonce des lauréats aura lieu plus précisément entre le 20 et le 25 février 2022. Il existe également d'autres dispositifs à mobiliser pour de l'expérimentation en 2022.

En 2021, le Plan Avenir Montagnes volet Investissement avait permis d'accompagner la mise en place d'une navette pour la desserte de la passerelle de l'Holzarte.

Des études complémentaires ont également été lancées autour de la thématique du patrimoine sur :

- Un inventaire du patrimoine bâti et architectural,
- Un inventaire des cayolars,
- La cartographie des habitats naturels,
- La trame verte et bleue,
- Le paysage (thématique très importante dans une Charte de PNR).

Pour rappel, une des missions d'un PNR est la préservation et la valorisation de son patrimoine (naturel, culturel et paysager).

En 2022, des groupes thématiques seront créés (agropastoralisme/sylviculture, tourisme durable, mobilité quotidienne et développement urbain) pour préciser le diagnostic et affiner les enjeux. Ces groupes seront animés par un binôme CAPB/Commission syndicale et composés de structures ayant une expertise technique. Ils seront lancés en février 2022. Des temps d'échanges (2-3) entre les groupes permettront d'assurer l'avancée du travail et de partager les résultats pour garantir une complémentarité et une transversalité.

En parallèle, un groupe de travail spécifique sur la méthodologie de concertation de la Charte sera créé. Ce groupe sera accompagné par Aldurrak Bideo pour la mobilisation des outils de concertation (ex : la vidéo) et la construction du calendrier. La concertation s'échelonnera sur deux ans, de fin 2022 à fin 2024.

Sur la fin du premier semestre 2022, l'objectif est de finaliser le diagnostic territorial préalable à la concertation de la Charte. Les résultats du diagnostic et les premiers enjeux qui en ressortiront seront présentés lors d'un premier temps fort réunissant tous les acteurs du territoire (publics, privés, socioprofessionnels, associations, habitants). Lors de ce temps fort également, les différents temps de mobilisation des acteurs locaux dans le cadre de la concertation de la Charte du PNR leur seront partagés.

#### **Interventions/discussions :**

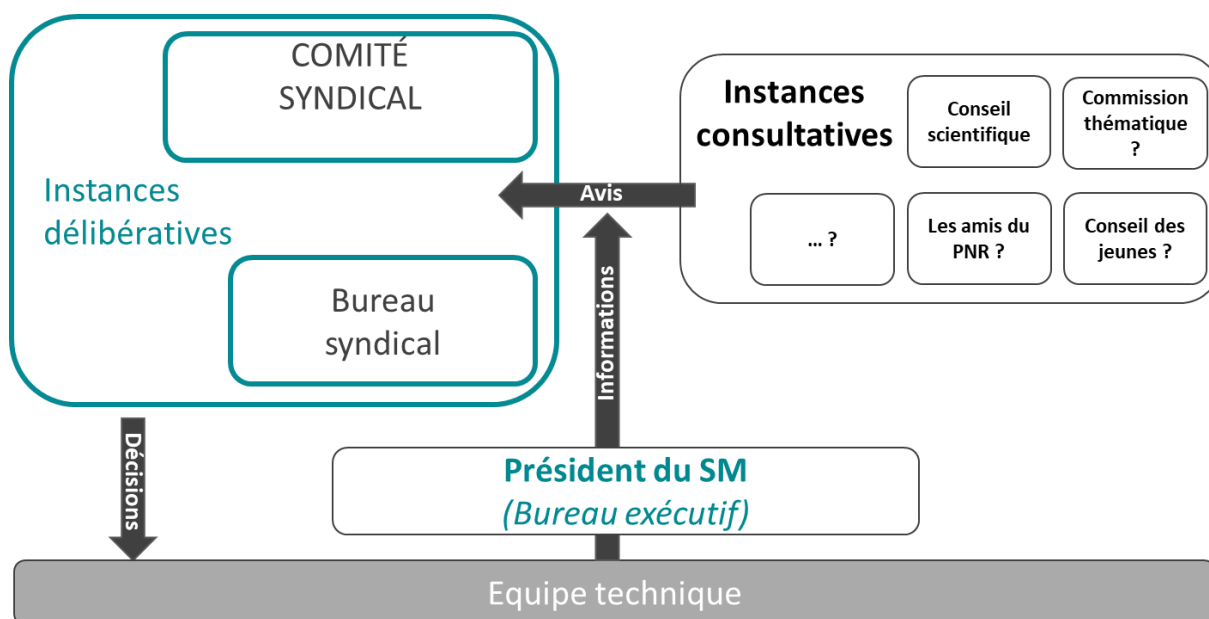
**Xavier STEFFAN.** Si l'on comprend bien, en juin ce sera la présentation du diagnostic, des enjeux et de la méthodologie de concertation qui sera utilisée pour la Charte ? **Geneviève BEHOTEGUY.** Oui c'est tout à fait ça.

- Créer le syndicat mixte de préfiguration du PNR Montagne basque

En 2021, la gouvernance du projet de PNR Montagne Basque s'organisait autour d'un Comité de pilotage et d'un comité technique. La démarche est coportée par la CAPB, l'association des Commission Syndicales du Pays Basque (EHMEB) et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, avec la CAPB en tant que gestionnaire administratif et financier.

La Préfète de Région, dans son avis d'opportunité, recommande la création d'une structure de préfiguration pour la suite du projet. Lors du Comité de pilotage PNR de 2021, les membres ont délibéré sur le syndicat mixte ouvert (SMO). L'année 2022 verra ainsi la création du syndicat mixte ouvert de préfiguration pour l'automne.

La création de ce SMO s'inscrit dans une perspective de long terme. En effet, il représente une étape de transition et un entrainement pour le futur syndicat mixte de gestion, une fois le PNR Montagne Basque créé. Ce SMO de préfiguration aura comme mission d'élaborer la Charte avec tous les acteurs du territoire et conduire les actions de préfiguration (multiusages).



Un syndicat mixte est composé d'instances délibératives et consultatives.

Il existe deux moutures possibles pour le SMO de préfiguration (restreint ou élargi) ayant une incidence sur les membres avec voix délibérative. D'une part, dans un SMO restreint, les communes, les collectivités et leurs groupements disposent de voix délibératives et d'autre part, dans un SMO élargi, il faut rajouter à la liste précédente des personnes morales autres (ONF, Chambres consulaires, universitaire, etc.).

#### Interventions/discussions :

**Françoise PITRAU.** Qu'entend-on par « leurs regroupements » ?

**Andde SAINTE MARIE.** Cela peut être les Commissions Syndicales. Nous allons nous rapprocher du service de légalité.

**Xabi ELGART.** Le SCoT est déjà un syndicat mixte de 166 communes, qui n'a peut-être pas vocation à intégrer le SM du PNR. Il y a déjà une collaboration en cours entre techniciens, le volet montagne sera très important (pastoralisme, agriculture, patrimoine). Notre objectif est de freiner l'urbanisation massive et préserver le territoire. Les élus aussi doivent s'investir.

**Andde SAINTE MARIE.** La question de la présence du SCoT dans les « groupements » peut être posée.

**Jean-Baptiste LABORE LAVIGNETTE :** Ce sont des outils complémentaires (en référence à la première intervention d'Alain Dubois). Il faut préserver la qualité des villages, de notre agriculture et être vigilants. Chaque village devra faire un travail de fond.

**Nicolas DOLIDON.** On est en phase de construction. Il faut bien rappeler l'articulation réglementaire entre chaque démarche. La charte prime. Le SCOT doit être compatible avec la charte sur les communes de montagne. Le PLUi doit être compatible avec le SCOT. Sur les enjeux agricoles ou pastoraux, etc. ce n'est pas une question de zonage N, A mais de ce que l'on met derrière des termes dans les règlements.

Un syndicat mixte fonctionne à partir de cotisations statutaires de ses membres. Différentes hypothèses sont possibles : en %/habitant, en % d'un budget total ou forfaitaire. Ce qui est important de rappeler c'est que pour 1€ investit par le territoire, c'est en moyenne 10€ qui proviennent de l'extérieur, c'est-à-dire par des subventions.

Pour la suite de la construction du SM de préfiguration du PNR Montagne Basque, la proposition est de laisser un temps de réflexion interne et entre structures pour qu'en juin 2022, lors d'un nouveau comité de pilotage, l'architecture du syndicat mixte de préfiguration du PNR Montagne Basque soit validée.

Tout au long de la démarche, nous solliciterons un accompagnement juridique pour conduire cette étape de création du syndicat mixte de préfiguration.

#### **Interventions/discussions :**

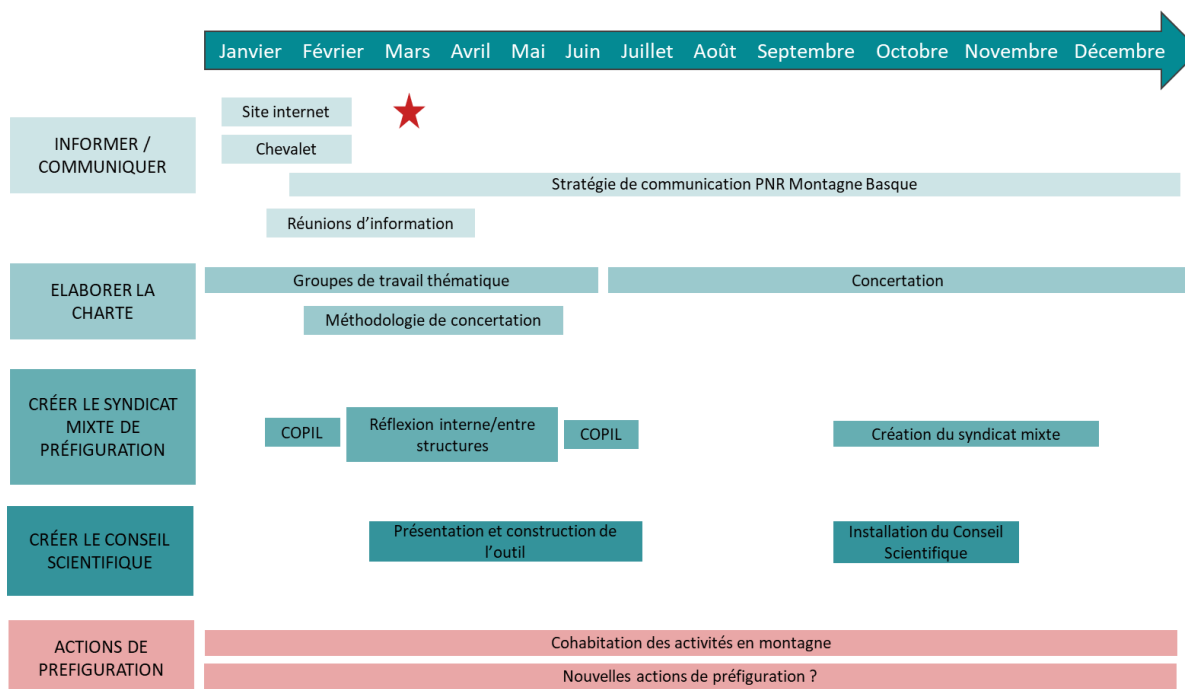
**Nicolas DOLIDON.** Sur la méthodologie 2022, attention à ne pas faire voter le COPIL sur des grands principes (à l'image d'un chèque en blanc) mais veiller à apporter autant de matière possible avant le mois de Juin (modalités des cotisations, nombre de membre, trame des statuts juridiques, etc.) pour que chacun ait de la visibilité.

- Créer le conseil scientifique

Le conseil scientifique d'un PNR représente une des instances consultatives du syndicat mixte de préfiguration. Sa création est une recommandation de la Préfète de Région dans son avis d'opportunité. Il y a aussi tout une réflexion et un travail à mener sur les autres instances consultatives. Divers exemples existent dans les PNRs (commissions thématiques, conseil des jeunes, Les amis du PNR, etc.). Les instances consultatives du SM de préfiguration du PNR Montagne Basque seront construites avec les structures du territoire afin que chaque structure qui souhaite contribuer à la construction de ce PNR y trouve sa place.

Pour le conseil scientifique, un travail de benchmark a été réalisé en 2020 dans plusieurs PNRs. Ce travail a permis de montrer qu'il existe diverses possibilités sur le profil des membres (universitaire et/ou expert local), le nombre de membre, les thématiques investies et le rôle du conseil scientifique. Un groupe de travail restreint investiguera ces différentes questions pour construire le conseil scientifique du PNR Montagne Basque. Il sera créé dans la même temporalité que le syndicat mixte de préfiguration à l'automne 2022.





## BUDGET PREVISIONNEL 2022

C'est une maquette prévisionnelle qui est ici présentée. Nous allons prendre l'attache des différents cofinanceurs (le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques) pour valider cette proposition.

|                                       | DÉPENSES CAPB   | MONTANT TTC      | RECETTES PRÉVISIONNELLES | MONTANT TTC      |
|---------------------------------------|---|------------------|--------------------------|------------------|
| Information/communication             | Prestation externe pour déplacement sur un PNR (voyage d'étude) | 2 000 €          | Région 44 %              | 80 000 €         |
|                                       | Marché de communication   | 80 000 €         | Département 20 %         | 36 766 €         |
|                                       | Frais de réunion  | 1 500 €          | CAPB 36 %                | 67 067 €         |
| Charte/Diagnostic                     | Etudes complémentaires  | 20 000 €         |                          |                  |
|                                       | Mise en œuvre de la concertation                                | 5 000 €          |                          |                  |
|                                       | Frais de réception  | 1 000 €          |                          |                  |
| Conseil Scientifique                  | Déplacements d'intervenants                                     | 2 500 €          |                          |                  |
| Ressources humaines et frais associés | Coordination du projet  | 25 000 €         |                          |                  |
|                                       | Animation du projet   | 45 250 €         |                          |                  |
|                                       | Frais de mission d'animation/stage                              | 1 583 €          |                          |                  |
|                                       | <b>TOTAL</b>  | <b>183 833 €</b> | <b>TOTAL</b>             | <b>103 833 €</b> |
|                                       | DÉPENSES EHMEB  | MONTANT TTC      | RECETTES                 | MONTANT TTC      |
| Ressources humaines                   | ½ ETP coordination projet                                       | 25 000 €         | RH                       | 25 000 €         |
|                                       | <b>TOTAL</b>  | <b>208 833 €</b> |                          |                  |



## QUESTIONS DIVERSES

---

### Interventions/discussions :

**Michel OÇAFRAIN.** Quels sont les objectifs majeurs du PNR ? On réfléchit à une nouvelle structure, aux cotisations mais pour quelles orientations ? La priorité pour la Montagne Basque, c'est le pastoralisme, la biodiversité paysanne. Il est sceptique sur le fait que les communes y aillent pour autre chose. Il faut avoir ces éléments avant d'aller les voir.

**Andde SAINT MARIE.** Ce n'est pas un sujet à traiter dans ce Comité de pilotage mais dans les groupes de travail thématiques. C'est à nous de nous mobiliser pour nourrir les réflexions et asseoir une crédibilité à l'outil PNR.

**Jacques BARREIX.** Les Commissions Syndicales ont été à l'initiative du projet PNR Montagne Basque, et leur vocation est de soutenir l'agriculture de montagne. Des études ont été faites pour trouver les bons outils, et de cette réflexion est arrivé l'outil PNR. Les Commissions Syndicales veilleront à axer le travail sur l'agriculture et le pastoralisme. Sur les 111 communes qui composent le périmètre d'études du PNR, 80 sont sur le territoire d'une Commission Syndicale.

**Xavier STEFFAN.** Ces enjeux de pastoralisme et d'agriculture de montagne, on les retrouve dans les objectifs de l'avis du dossier d'opportunité et dans le slogan défendu « *Pour une montagne vivante et habitée* ». Les compléments apportés au diagnostic permettront de préciser la plus-value du PNR sur ces thèmes. La Région a aussi des actions en soutien à l'agriculture et au pastoralisme. Il mentionne le salon de l'agriculture dans lesquels les PNRs participeront et présenteront des actions mises en œuvre sur le lien agriculture et biodiversité.

**Jean-Baptiste LABORDE LAVIGNETTE.** Pour répondre à Michel, on ne part pas de rien. Si le PNR n'est pas la solution et qu'il ne voit pas le jour, on arrêtera. Mais ce territoire labellisé amènera un plus et représentera une plateforme nécessaire pour échanger sur la montagne. Il faut écouter les gens du territoire.

**Andde SAINTE MARIE.** La Charte du PNR est processus démocratique et participatif. Il y aura des personnes favorables et d'autres plus sceptiques dans la construction du PNR. Mais tous doivent se mobiliser et participer pour nourrir le débat et la réflexion.

**Cécile CROUSPEYRE.** Comment intégrer les jeunes à la démarche et les sensibiliser ? Notamment la tranche des 15-25 ans. Ils ne viendront pas aux groupes de travail. Mais ils ont des idées et savent ce qu'ils veulent. Ce doit être travaillé rapidement pour réfléchir à comment les attirer dans ce milieu d'adultes.

Quelques propositions : aller à la rencontre des établissements scolaires dans les classes, utiliser les réseaux sociaux comme support de communication, intégrer les établissements agricoles dans la démarche. **Geneviève BEHOTEGUY.** Il est prévu dans le marché de communication de cibler des outils en fonction du public visé.

**Jean-Christophe ARRAYET.** La démarche de concertation est difficile, il faut éviter les écueils et bien rassembler tous les publics. « Ne pas se faire phagocyter ». Trouver des formes originales de concertation. L'atelier de restitution en juin 2022 est ponctuel, tout le monde ne pourra pas y participer. Comment diffuser l'information au-delà d'un simple support envoyé ? Si on loupe cette phase de concertation, on aura le couperet des communes.

**Pepela MIRANDE.** Le chemin fut long. Au début, on était un petit noyau à y croire. L'animation de la démarche nécessite d'être solide et technique en s'appuyant sur les élus. La vigilance doit également être de mise pour la concertation et pour l'intégration des jeunes. Par exemple, le SDIS, pour impliquer les jeunes dans le volontariat dans les zones difficiles, travaille avec les collèges et lycées en proposant des sessions à thème.

Le PNR doit être l'outil de demain en travaillant par exemple sur la promotion des produits du terroir (fromage produit en estive).

Le CD64 sera présent et bien impliqué. Il votera à la CP de février la subvention 2021 et en juin pour la subvention 2022.

**Alain DUBOIS.** Il faut associer les jeunes. Les réseaux sociaux ça peut fonctionner mais il faut aussi les amener sur le terrain en laissant la parole aux acteurs locaux.

**Jacques BARREIX.** Le prestataire retenu pour l'élaboration de la stratégie de communication devra bien prendre en compte le public cible des jeunes dans les outils à déployer.

**Laurent INCHAUSPE.** Au lycée de Navarre, il y a un gros travail réalisé avec les producteurs locaux à la cantine. Des photos des producteurs sont affichées. Il y a donc une cohérence avec le PNR et un très bon accueil sera fait.

**Andde SAINTE MARIE.** « S'il faut mouiller la chemise, on le fera ». Comme l'a rappelé Pepela, on ne part pas de rien mais d'une expression collective partagée à la suite de programme LEADER.

**Françoise PITRAU.** Il manque encore de clarté sur ce qu'est un PNR. Elle demande d'envoyer des modèles de Chartes avant les réunions du printemps à destination des élus municipaux.

La feuille de route 2022 est adoptée à l'unanimité par les membres du Comité de pilotage.

Le mot de conclusion est prononcé par Jean-Baptiste LABORDE LAVIGNETTE, président du Comité de pilotage.